

À LA UNE

Le Pass'Sport

Le Pass'Sport, qu'est-ce que c'est ?

C'est une allocation de rentrée sportive. D'un montant de 50 €, cette aide de l'État est destinée aux enfants de 6 à 17 ans révolus bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2021, ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ainsi qu'aux jeunes de 16 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Intérêt pour l'association :

Cette aide versée directement au club en contrepartie d'une réduction immédiate accordée à un jeune qui vient s'inscrire dans l'association témoigne de l'engagement fort en direction du milieu associatif dans le cadre des mesures de relance du sport. Cette aide permet à des familles économiquement fragiles d'inscrire leur enfant dans une association sportive et leur offrir le cadre structurant et bienveillant que seul le club sportif peut apporter.

Comment s'engager dans le dispositif Pass'Sport ?

Toutes les associations et structures sportives affiliées à une fédération agréée par le ministère chargé des Sports sont automatiquement partenaires du dispositif Pass'sport.

Concernant les structures sportives agréées non affiliées à une fédération sportive et qui œuvrent dans un Quartier prioritaire de la Politique de la Ville, la déclaration se fera en ligne à partir de début juillet via une plateforme dédiée Pass'Sport <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>. Il suffira à l'association de suivre la procédure décrite dans la notice « Je me référence », accessible sur le site www.sports.gouv.fr/pass-sport.

Comment se faire rembourser ?

L'association demande le remboursement du Pass'Sport via Le compte Asso (LCA) pour tous les jeunes éligibles, **pour une prise de licence entre le 1er juillet et le 31 octobre 2021**. Pour cela :

1. L'association doit disposer d'un compte sur l'application « Le compte Asso » (<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>). Si je n'ai pas de compte, je le crée dès cet été en suivant la notice « Je crée mon compte Asso » disponible sur le site dédié Pass'Sport (www.sports.gouv.fr/pass-sport).
2. En septembre et en octobre, je déclare sur le Compte Asso les jeunes accueillis.
3. Je suis remboursé à l'automne par un tiers payeur, mon comité départemental olympique et sportif (CDOS) ou directement par la DRAJES.

Une notice explicative vous précise la procédure de déclaration des jeunes sur Le Compte Asso.

Plus d'information sur : www.sports.gouv.fr/pass-sport (notamment la FAQ) ou auprès de la DRAJES (délégation régionale académique jeunesse, engagement et sports).



CALENDRIER

Essonne sur l'eau	Dimanche 5 septembre 2021
Conseil d'administration	Jeudi 16 septembre 2021
Formation sport santé	Le vendredi 15 et samedi 16 octobre 2021
Conseil d'administration	Jeudi 18 novembre 2021

ACTUALITÉ CDOS ET COMITÉS

SPORT SANTE

- ✓ L'Assemblée Générale Elective, qui s'est tenue le 2 mars 2021, a vu Madame Cristina Delannoy, Masseur Kinésithérapeute et Présidente de l'Association Atelier Santé à Etampes, être nommée Vice-Présidente en charge du sport santé. Cette nomination a permis de donner un « nouveau souffle » aux travaux lancés en amont de cette nouvelle mandature 2021/2025 (exemple : répertoire et exposition sport santé, Commission Sport Santé, etc.).
- ✓ La Commission Sport Santé du CDOS s'est réunie deux fois. Un premier temps avec les membres du Conseil d'Administration au mois d'avril et une seconde réunion au mois de juin ouverte à l'ensemble des comités départementaux sportifs. Il est important de rappeler que cette commission reste ouverte à toutes et tous.
- ✓ Un travail conséquent sur la formation sport santé à destination des éducateurs sportifs a été engagé. L'objectif est de faciliter l'assimilation des contenus tout en renforçant les connaissances et en maintenant une cohérence avec ce qui est proposé par les autres CDOS franciliens. Les axes de réflexion en cours sont les suivants : l'utilisation d'une plateforme e-learning pour la partie en distanciel et la proposition de formations continues complémentaires dédiées à des pathologies particulières, à coconstruire avec les associations de patients et professionnels des domaines concernés pour lesquelles le format reste à définir.
- ✓ Toujours au sujet de la formation, 16 personnes ont pris part à la dernière session qui a lieu au mois de mai pour autant de validations. La prochaine session aura lieu les vendredi 15 et samedi 16 octobre 2021. La première journée se fera au Comité Départemental de Tennis situé à Sainte-Geneviève-des-Bois tandis que la seconde se déroulera à Bures-sur-Yvette. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 15 septembre.
- ✓ Le CDOS a également rencontré la Fondation JDB, dédiée à la prévention contre le cancer, afin de découvrir leur programme « Tous Globe-Trotteurs ! » à destination des enfants âgés entre 9 et 10 ans. L'ambition est de développer promouvoir le programme au niveau départemental et aller progressivement vers un déploiement au niveau régional voire national dans les prochaines années.

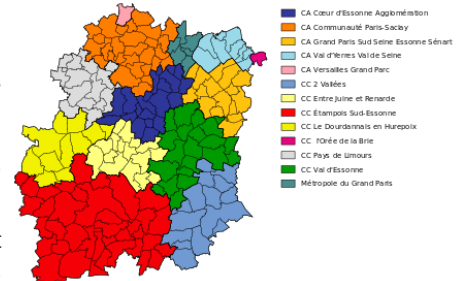
20
TERRE
DE JEUX
24



Julien Alonso, chargé de mission.

SPORT ET TERRITOIRE

Laurent Cophein, stagiaire recruté pour poursuivre l'Audit territoires Sport et Intercommunalité engagé par le CDOS en 2019, a pu poursuivre et finir de réaliser les entretiens en présentiel avec les différents territoires non traités dans la première partie, à savoir : Communauté de Communes Entre Juine et Renarde, Communauté de Communes des Deux Vallées, Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne, Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix, Communauté d'Agglomération Grand-Orly Seine Bièvre et Communauté de Communes du Pays de Limours. Des premiers éléments ont pu ressortir de ces différents échanges et viendront alimenter le document de synthèse qui est en cours de réalisation.



Le CDOS a été invité à prendre part à l'organisation d'une formation sur l'organisation du sport en France pilotée par le Comité Régional Olympique et Sportif d'Île-de-France (CROSIF) et à destination des agents du Conseil Départemental de l'Essonne suite à une demande de ce dernier auprès du CROSIF. Cela a amené le CDOS à réfléchir à la possibilité de formaliser et proposer cette formation aux publics susceptibles d'être intéressés et concernés par cette thématique.

La Commission Sport et Territoire s'est réunie à trois reprises depuis le mois d'avril. Ces réunions ont été l'occasion de définir les attentes des comités vis-à-vis de la commission ainsi que les axes de travail de cette dernière. Il est ressorti qu'il serait intéressant qu'un premier groupe de travail sur le sujet du sport scolaire soit créé.

Julien Alonso, Chargé de mission.

SPORT DE NATURE

Le Conseil Départemental organise du 18 septembre au 17 octobre le « Mois des sports de nature en Essonne ». Il sera marqué par plusieurs temps forts que sont :

- Des événements tous publics de découverte des sports de nature organisés avec les comités sportifs :
 - ♦ **Une journée pour les sports nautiques** à Corbeil-Essonnes qui aura lieu le **18 septembre**.
 - ♦ **Une journée scolaire commune UNSS et USEP** le **22 septembre**, au domaine départemental de Chamarande sur le thème de la Course d'orientation.
 - ♦ **Une journée pour les sports terrestres** à Champcueil qui se déroulera le **2 octobre** à la Forêt départementale des Grands-Avaux.
- **Une journée de clôture** qui se traduira par un temps festif de découverte d'un grand nombre de pratiques le **16 octobre** à l'Île de Loisirs d'Etampes.
- La promotion des autres événements sports de nature organisés par les partenaires durant toute la période : compétitions, manifestations, portes-ouvertes, fêtes, etc.

La date de la prochaine réunion de la CDESI n'est pas encore connue mais aura lieu entre fin septembre et début octobre. Il sera question notamment de valider les Espaces, Sites et Itinéraires à inscrire au PDESI.

Julien Alonso, Chargé de mission.



👉 EDUCATION, CITOYENNETE, OLYMPISME ET VALEURS DU SPORT

Les animations, rassemblements et événements sportifs ayant pu reprendre progressivement, le CDOS a pu déployer ses outils et organiser des interventions dans le département. Les projets ont ainsi concerné :

👉 **Les collectivités essonniennes labélisées Terre de Jeux**, à présent au nombre de 46, avec qui nous sommes en lien régulier pour un partage des actions et mise en commun d'outils utiles à la promotion des JOP Paris 2024, la Journée olympique du 23 juin, élargie à la semaine : participation à l'animation de projets locaux :



* à Champcueil (exposition, ateliers santé en marge de l'animation course et randonnée en famille),

* à Bures/Yvette (journée olympique à l'école) le 22/06,

* également présence à Villebon/Yvette pour 2 événements : paratriathlon (le 23/06) et paratennis (le 28/06) en présence des présidents de fédérations et des comités triathlon, handisport et tennis, pour une sensibilisation à ces disciplines et des mises en pratiques pour les scolaires et le grand public, les familles.

👉 **Les Jeux sportifs des jeunes essonniens USEP et UNSS** ont eu lieu du 31 mai au 4 juin au stade R. Bobin, réunissant près de 2 200 élèves au total; 16 comités sportifs sont intervenus pour des ateliers d'activités. A cette occasion, la satisfaction de pouvoir se retrouver sur le terrain pour un rassemblement sportif d'ampleur a été partagée par tous.



👉 **Jeux des jeunes (initiative CNOF)** sous forme de tests d'évaluation physique par application numérique, sans pratique collective. Un seul collège (Jean Moulin, Verrières le Buisson) a finalisé sa participation et est retenu pour participer au regroupement national à l'INSEP en octobre prochain.

👉 **Faites du sport à Breuillet le 4/07** : ateliers forme et tests sport-santé pour clore une semaine consacrée au sport-santé bien-être, en partenariat avec les services sport et culture de la commune. Avec le matériel utilisable avec l'application « tous en forme » prêté par l'UNSS Essonne, la pratique est rendue ludique, variée et pédagogique pour tous.

Martial Tournier, assistant technique.



Directeur de la publication : Pierre-Philippe BUREAU

Rédacteurs : Martial TOURNIER, Julien ALONSO

Montage technique : Stéphanie YANG

***Vous pouvez nous faire parvenir vos articles à l'adresse suivante
essonne@franceolympique.com***

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE L'ESSONNE

Maison Départementale des Comités Sportifs 62bis Boulevard Charles de Gaulle 91540 MENECY

Tél. 01.60.78.27.58 ✦ essonne@franceolympique.com ✦ <http://essonne.franceolympique.com>

SIRET : 33212743000038 ✦ Association régie par la loi 1901 sous le n°02/01474

